

Détaché partiel à la CFDT : une expérience au service des salariés

Jean-François, quel est ton métier au sein de B2C ?

**Jean-François
BAYARD**



Entité :
B2C - DCP
Détachement CFDT : 13%
Lieu de travail :
Lyon (Urban Garden)



“ Depuis 2023 je suis Chef de projet marketing à la Direction des Clients Professionnels de BtoC, en charge de la veille réglementaire sur les sujets de transition énergétique. Cela permet notamment que nos supports (dont notre site pro) soient à jour.

Comment as-tu appréhendé ton détachement syndical partiel ?

“ J'ai des activités syndicales liées à la fois à mon rôle de Représentant de Proximité et de défenseur syndical. **En tant que RP** sur Lyon et Annecy je suis fier de pouvoir contribuer au maintien de bonnes conditions de travail et de sécurité par des visites de sites, et en faisant remonter les sujets lors des réunions avec les employeurs. Lors de mes tournées, je suis ravi d'apporter conseil et soutien aux salariés qui en ont besoin et qui me posent nombre de questions sur les sujets d'actualité qui ne manquent pas : GEPP, rémunération, organisations...

En tant que défenseur syndical, je suis en relation avec des salariés d'autres entreprises pour les assister en Conseil des prud'hommes ou en Cour d'appel. Pour répondre aux exigences de ce mandat, j'ai repris des cours en Master 2 droit du travail et des relations sociales en formation continue.

Finalement il y a des points communs dans ces 2 missions : **j'écoute, je conseille, je rassure, je défends.**



Le regard de tes collègues a-t-il changé quand ils ont appris ton détachement partiel ?



“ Avant mon mandat, j'occupais un poste de manager où je représentais principalement l'employeur, notamment dans ma fonction de responsable de site. Aujourd'hui, mon rôle a évolué : je me positionne du côté de la défense des salariés. Un temps d'adaptation a été nécessaire pour que mes collègues m'identifient pleinement dans cette nouvelle mission. J'ai dû faire un peu de pédagogie pour donner le sens de ma démarche.

Quel bilan tires-tu de cette expérience syndicale ?

“ Cette expérience m'a permis de développer de nouvelles compétences, notamment en droit du travail, et d'acquérir une connaissance approfondie du statut des IEG. C'est une mission exigeante, dynamique et engageante, qui me passionne et m'encourage à me tourner davantage vers les autres, à faire preuve d'empathie, et qui donne réellement du sens à mon engagement.

Vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités d'engagement syndical ou adhérer à la CFDT ? Contactez-nous en toute confidentialité.